

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: licenciements dans le secteur automobile en Espagne

2009/2033(ACI) - 05/05/2009 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 575 voix pour, 24 voix contre et 9 abstentions, une résolution portant sur la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en vue de venir en aide au secteur automobile dans les régions de Castille-León et Aragon.

Le Parlement approuve ainsi la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) à hauteur de **3.384.300 EUR** en crédits d'engagement et de paiement dans cet objectif, sachant que les demandes effectuées par l'Espagne sont conformes au règlement (CE) n° 1927/2006 instituant le FEM.

Le Parlement indique au passage que l'UE devrait tout mettre en œuvre pour remédier aux conséquences de la crise économique et financière mondiale et souligne que le FEM peut jouer un rôle dans la réintégration des travailleurs licenciés sur le marché du travail.

Il se félicite enfin de l'initiative de la Commission d'offrir aux citoyens de l'Union un site internet transparent, convivial et actualisé qui permettra de fournir des informations relatives au FEM dans toutes les langues de l'Union, tout en étant complété par des publications et des activités audiovisuelles ainsi que par un réseau d'échange de bonnes pratiques entre les États membres.